



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES
DIRECTION GÉNÉRALE DES ENTREPRISES

Communiqué de presse

Communiqué de presse

www.entreprises.gouv.fr

[@DGEntreprises](https://twitter.com/DGEntreprises)

Paris, le 1^{er} juillet 2019

Lancement de la campagne « Join the Game » :
Favoriser l'attractivité de la France dans le secteur du jeu vidéo

La Direction générale des entreprises (DGE), en partenariat avec Business France, le Centre National du Cinéma et de l'image animée, le Syndicat des Editeurs de Logiciels et de Loisirs et le Syndicat National du Jeu Vidéo, lance aujourd'hui la campagne *Join the Game* pour promouvoir la France auprès des studios et éditeurs de jeux vidéo implantés au Royaume-Uni. Elle sera visible sur LinkedIn du 27 juin au 3 octobre 2019 et s'appuie sur un mini-site dédié <https://jointhegame.fr>.

La majorité des plus grands éditeurs étrangers de jeux vidéo ont choisi le Royaume-Uni pour y établir le siège de leurs activités européennes. La France dispose d'opportunités pour attirer ces grands éditeurs de jeux vidéo sur son territoire.

En quelques années, le jeu vidéo est devenu la deuxième industrie culturelle en France, derrière le livre et devant le cinéma. Le secteur est l'un des plus dynamiques de notre économie **avec plus de 5000 emplois directs**. Ainsi, en 2018, le chiffre d'affaires du jeu vidéo s'est élevé à **4,9 milliards d'euros**, porté par le juste équilibre entre création artistique et innovation technologique, et un engouement toujours plus grand de la part des joueurs.

La France dispose d'un tissu dynamique de studios et d'éditeurs intégré au sein d'un écosystème bien structuré et actif, avec notamment des clusters régionaux, des laboratoires de recherche et des écoles de formation de grande qualité formant continuellement des talents réputés à l'international. Par ailleurs, ce secteur bénéficie d'une politique économique ambitieuse, avec plusieurs dispositifs de soutien dédiés au développement du jeu vidéo :

- **le Crédit d'Impôt Jeu Vidéo (CIJV)** : Avec un taux à hauteur de 30% des dépenses de production éligibles, le CIJV soutient le développement et l'implantation des studios en France et joue un rôle fondamental dans le renforcement de la compétitivité coûts de la France face à d'autres pays producteurs de jeux vidéo. Associé à d'autres dispositifs (baisse de l'impôt sur les sociétés, Passeport talent, French Tech Visa), il crée un environnement particulièrement attractif pour les entreprises de jeu vidéo souhaitant s'implanter en France. Il repose sur un agrément délivré par une commission administrative sur la base du respect des critères d'éligibilité. Depuis sa création, il a permis de soutenir plus de 200 projets bénéficiant à plus de 100 sociétés ;
- **le Fonds d'aide au jeu vidéo (FAJV)** : Ce fonds soutient la création et l'innovation dans le secteur du jeu vidéo. Cofinancé par le ministère de l'Économie et des Finances et le Centre national du cinéma et de l'image animée (CNC) et géré par ce dernier, il accompagne les



entreprises de création au stade du développement et de la réalisation d'un prototype de jeu ou en phase de production ;

- **le Fonds de prêts participatifs au jeu vidéo (FPJV)** : Créé en novembre 2015, ce fonds opéré par l'IFCIC est destiné à financer les investissements de développement et de production des entreprises du jeu vidéo (éditeurs comme développeurs) et à encourager leur structuration et leur croissance.

Pour en savoir plus sur la campagne : <https://jointhegame.fr>



Sous l'autorité du ministre de l'Economie et des Finances, la DGE élabore et met en œuvre les politiques publiques relatives à l'industrie, à l'économie numérique, au tourisme, au commerce, à l'artisanat et aux services. Ses 1 300 agents sont mobilisés aux niveaux national et régional à travers les DI(R)ECCTE [directions (régionales) des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi], pour favoriser la création, le développement, l'innovation et la

compétitivité des entreprises de toutes tailles, en France et à l'international. La DGE entretient des relations étroites avec les entreprises elles-mêmes et leurs représentants : organisations et fédérations professionnelles, chambres consulaires, réseaux d'accompagnement, etc.

Contacts Presse : Anne Virlogeux - 01 79 84 30 70

Pauline Manier - 01 79 84 31 94